



Référence transformation d'une villa



Architecte :
ERBAT architecture et rénovation
La Sarraz

La villa existante des années 1950 est construite en maçonnerie et en ossature bois. Le projet de transformation prévoit la création d'une annexe en béton armé ainsi que une surélévation en bois de la partie ouest de la villa.

La forme du nouveau volume surélevé se détermine par la prolongation du pan de toiture existante au sud. Le nouveau faite est décalé en plan et en hauteur; la partie nord de la nouvelle toiture est ainsi plus haute que le gabarit de la toiture existante.

Le plancher de la surélévation est décalé en hauteur avec une partie en biais qui relie les deux niveaux. Les solives sont orientées parallèle à la façade sud.

Les pannes-chevrons de la toiture s'appuient sur les deux pignons. Le pignon ouest est construit en ossature bois et repose sur le nouveau solivage, qui est en porte-à-faux.

A la jonction entre les deux toitures un sommier cintré à hauteur variable en bois lamellé-collé est posé. Il est intégré dans l'épaisseur de la paroi de pignon et suit la pente de la toiture. Les pannes chevrons de la nouvelle toiture s'appuient contre ce sommier. Les charges du solivage sont également transmises dans ce dernier via une suspension à travers les montants d'ossature du pignon. Le sommier appui sur un pilier métallique au centre ainsi que sur les murs de façade.

La toiture, les parois et le solivage sont stabilisés par un revêtement en panneau OSB et forment des disques rigides. Les façades nord et sud sont complètement ouvertes. Elles seront stabilisées par deux cadres en bois lamellé-collé. La traverse inférieure du cadre sud est en acier pour reprendre les charges du balcon.

